

VAUBAN OU L'IMAGINATION AU DEVOIR

**Conférence de Monsieur Alain Monferrand
Président de l'Association Vauban
Samedi 21 novembre 2009**



Sébastien Le Prestre, seigneur de Vauban (1^{er} mai 1633 – 30 mars 1707), est le plus grand ingénieur militaire que l'Europe des temps modernes ait connu. Célèbre par la réalisation des fortifications des places fortes de notre pays, Vauban est aussi un homme à plusieurs spécialités : architecte militaire mais aussi urbaniste, ingénieur hydraulicien (on lui doit la réalisation de canaux comme le canal qui relie Harfleur au Havre, mais aussi l'aqueduc de Maintenon), spécialiste en armement (il a remplacé le mousquet par le fusil et la pique par la baïonnette), économiste, agronome et penseur politique (Il faut dire que pour la construction des fortifications et autres réalisations nationales, Vauban a toujours parcouru incessamment la France et ainsi mieux connaître les Français et les misères qui étaient fréquentes dans le royaume).

Intéressons-nous à ce qui a fait connaître Vauban aux petits écoliers français : la fortification de nos frontières.

Au service du roi Louis XIV, il a constitué pour le royaume une véritable barrière, constituée de dizaines de places fortes, souvent établies en deux rangées qui interdisaient à nos ennemis de pénétrer dans le royaume. Comme le montre la carte de France ci-contre, Vauban rénova plus de 300 places fortes et créa plus de 30 places fortes nouvelles. Ces réalisations avaient pour but de gagner du temps en obligeant l'assaillant à immobiliser des effectifs très importants pour le siège de la place forte. La France était ainsi dotée d'une protection qui n'a été violée qu'une seule fois à la citadelle de Lille.

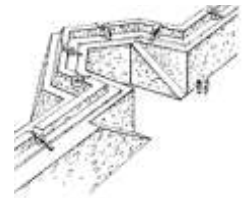


Quelles sont les nouveautés apportées aux fortifications par Vauban ?

Dans la deuxième moitié du XV^e siècle, l'apparition du boulet métallique dû aux progrès de la métallurgie rend l'artillerie beaucoup plus performante. Désormais, le boulet métallique, tiré à moins de 100 mètres, brise n'importe quel rempart de pierre quelle que soit son épaisseur. Les architectes de ce temps essaieront en vain, comme au château de Salses, de construire à grands frais des murailles de 12 mètres et des voûtes de 9 mètres d'épaisseur, en les défilant par rapport à l'assaillant, rien n'y fera.

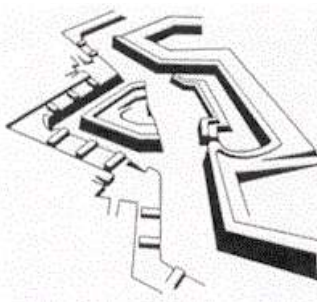
Ce sont des ingénieurs italiens qui vont trouver la réponse avec deux innovations décisives : le mur de terre réparé de 25 mètres d'épaisseur revêtu de pierres ou de briques qui absorbe le choc du boulet métallique. Le problème est que, comme on ne sait pas élever de tels remparts à de grandes hauteurs sans qu'ils s'écroulent, il est nécessaire de les défilier dans le fossé et donc, étant très bas, il devient impossible pour le défenseur de voir ce qui se passe au bas du rempart qu'il défend et donc d'empêcher un mineur de s'en approcher.

La seule solution est de faire surveiller et défendre ce pied de rempart par ses voisins de droite et de gauche, d'où le tracé en redans qui deviendra vite le « tracé bastionné », où chaque bastion est couvert latéralement par un bastion adjacent dont les feux ne laissent aucun angle mort. En avant du rempart, un glacis également couvert par les feux provenant des remparts oblige l'assaillant à progresser à découvert.

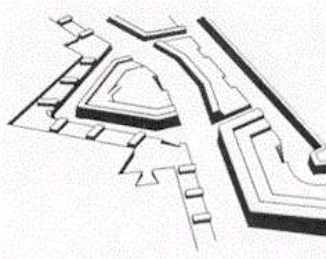


Un bastion

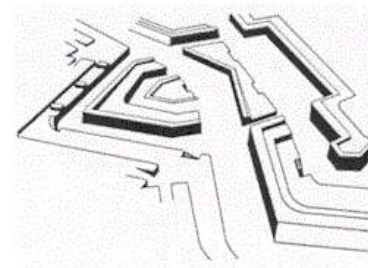
À partir de cet agencement architectural il convient de retarder le plus longtemps possible le moment où l'assaillant approchera de la dernière muraille du défenseur, d'où la multiplication en avant de dispositifs visant à retarder sa progression.



Premier système



Deuxième système



Troisième système

En effet, l'adoption de ce dispositif rend impossible toute progression à découvert de l'infanterie d'attaque. Celle-ci devra donc progresser dans des tranchées en zigzag pour ne pas être balayée par les tirs d'enfilade d'artillerie et de mousqueterie des assiégés.

Quelques fortifications de Vauban :



La citadelle de Lille



Saint-Martin-de-Ré



Citadelle de Sisteron



Belle-Île en mer

Vauban savait fortifier les places mais il était aussi génial pour prendre les places ennemies. Il a apporté trois innovations majeures décisives aux techniques de l'attaque des places.

La première de ces techniques, Vauban l'a expérimentée au siège de Maastricht en 1673, il s'agit des « **parallèles** ». Vauban fait creuser une première tranchée parallèle au front de fortification, hors de portée de canon des ennemis et suffisamment large pour servir de place d'arme; à partir de là, pour assurer la sécurité des hommes, les travaux se déroulent de nuit ; plusieurs boyaux tracés dans l'axe des bastions que l'on a choisi d'attaquer en raison de leur moindre résistivité, et en zigzag pour éviter les tirs d'enfilade, avancent et sont alors réunis par une seconde « parallèle ». Des batteries de canons, destinées à neutraliser l'artillerie ennemie, puis à faire brèche dans les murailles de la place, y sont installées. De nouveau, des tranchées en zigzag s'avancent pour déboucher sur la troisième parallèle au contact du chemin couvert de la place qui est la première ligne de défense de l'assiégé. De là, les troupes de l'assaillant une fois réunies s'élancent à l'assaut. Une fois descendues dans le fossé, elles peuvent s'engouffrer dans la brèche créée par l'action des canons ou de la mine.

La seconde innovation, Vauban va l'expérimenter au siège de Luxembourg. Il a l'idée de disposer des levées de terre, appelées « **cavaliers de tranchées** », permettant aux assaillants de dominer les positions de tir des assiégés afin de les refouler à la grenade vers le corps de place et de s'emparer du chemin couvert pour les contraindre à la capitulation.

La troisième innovation de Vauban sera expérimentée lors du siège de Phillipsburg en 1688 et sans cesse perfectionnée jusqu'au siège d'Ath en 1697. Il s'agit du « **tir à ricochet** ». En disposant les pièces de manière à prendre en enfilade la batterie adverse située sur le bastion attaqué, et en employant de petites charges de poudre, un boulet peut avoir plusieurs impacts

et en rebondissant balayer d'un seul coup toute une ligne de défense au sommet d'un rempart, canons et servants à la fois. Simultanément pour ses propres fortifications, Vauban équipera de traverses perpendiculaires aux remparts ses chemins couverts et ses bastions afin d'interdire les ricochets et le tir de travers en enfilade .

Mais l'œuvre la plus remarquable de Vauban est certainement la **rationalisation de sa méthode d'attaque** des places qu'il développa à partir de l'expérience de la cinquantaine de sièges qu'il conduisit durant sa carrière.

Décomposé en une **suite logique de douze phases**, un siège nécessite selon lui au plus quarante-huit jours de travaux aux termes desquels le gouverneur de la place assiégée n'a plus qu'à se rendre.

La première de ces phases est celle de l'investissement : la place est tout d'abord coupée de l'extérieur afin que nul ne puisse la ravitailler ou y faire entrer des troupes de renfort.

L'installation de l'armée de siège passe par la contrevallation de la place, c'est-à-dire la construction d'une enceinte de terre l'encerclant, ainsi que par la circonvallation de la place par la construction d'une autre enceinte destinée à empêcher qu'une armée de secours ne vienne prendre à revers les assaillants.

Des reconnaissances sont ensuite conduites afin de déterminer et choisir le front le plus faible susceptible d'être le plus facilement attaqué.

Les travaux d'approche commencent, suivis des travaux de la première parallèle et de la deuxième parallèle avec l'installation des batteries, puis la troisième parallèle, enfin le couronnement du chemin couvert, c'est-à-dire son occupation avec la préparation de l'assaut, la descente du fossé et enfin l'assaut. Dans la plupart des sièges l'assaut n'est pas donné : le tambour de la place assiégé bat « la chamade » qui annonce la capitulation, le gouverneur évitant ainsi que la ville soit dévastée par les armées assiégeantes.

Pour terminer, il ne faut pas oublier la contribution majeure de Vauban à la réforme des impôts avec la publication, en [1707](#), malgré son interdiction de cet ouvrage, intitulé :

« Projet d'une dixme royale qui, supprimant la taille, les aydes, les doüanes d'une province à l'autre, les décimes du Clergé, les affaires extraordinaires et tous autres impôts onéreux et non volontaires et diminuant le prix du sel de moitié et plus, produiroit au Roy un revenu certain et suffisant, sans frais, et sans être à charge à l'un de ses sujets plus qu'à l'autre, qui s'augmenteroit considérablement par la meilleure culture des terres »

dans lequel il met en garde contre de forts impôts qui détournent des activités productives. Vauban propose dans cet essai de remplacer les impôts existants par un impôt unique de dix pour cent sur tous les revenus, sans exemption pour les ordres privilégiés (le roi inclus). Plus exactement, Vauban propose une segmentation en classes fiscales en fonction des revenus, soumises à un impôt progressif. L'impôt doit servir une politique, les classes fiscales doivent être plus ou moins favorisées à fins d'enrichir la société et par conséquent l'État.

Bien qu'interdit, cet ouvrage bénéficie de nombreuses éditions à travers toute l'Europe et ce texte alimente les discussions fiscales pendant une grande partie du XVIII^e [siècle](#).

Mais, contrairement à la légende, le projet n'est pas révolutionnaire : [Boisguilbert](#) (seigneur de Pinterville dont nous avons parlé dans notre livre, *Pinterville*) avait déjà fait des propositions analogues, dont Vauban s'inspire. D'autre part, le projet ne fut pas ignoré par le pouvoir. Le contrôleur général Chamillart a lu la *Dîme royale* sans doute à la fin de l'année 1699. Et enfin et surtout, en 1700 toujours, Vauban présenta au roi, en trois audiences successives, qui eurent lieu dans la chambre de madame de Maintenon, la première version de sa *Dîme royale* par écrit et oralement.

Le conférencier n'ayant pas fait parvenir son compte rendu, j'ai établi ces quelques pages sur Vauban en utilisant les nombreuses pages qui lui sont consacrées sur Internet et en particulier celles du site de l'Association Vauban dont M. Monferrand est le président.

Michel Lecerf